

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

FAIRE LE RÉCIT D'UNE PAGE D'HISTOIRE – COURS 2

FRA-4102-1

Janvier 2022

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération.....	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée.....	4
La composition de l'épreuve	4
L'outil de collecte de données	4
Le matériel autorisé	4
L'outil de jugement	5
Le seuil de réussite	5
La reprise	5
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation (MEQ) sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

L'élaboration des instruments d'évaluation de ce cours relevant du MEQ, l'épreuve ministérielle doit être administrée et corrigée comme le prévoient les consignes d'administration et le guide de correction et d'évaluation.

Les épreuves ministérielles et les prototypes d'épreuves fournis par le Ministère ne doivent en aucun temps être utilisés comme évaluations en aide à l'apprentissage ou encore en guise d'exercices.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle, présentées en annexe, pourraient être utilisées à cette fin.

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.

2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation³</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé et bien-être • Vivre-ensemble et citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langues <p>Familles de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer • Créer 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Français, langue d'enseignement <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire le récit d'une page d'histoire
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétence disciplinaire 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écrire des textes variés 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Lexique • Diversité de la langue
Critères d'évaluation	
<p>Critères d'évaluation de la compétence 2</p> <p>2.1 Adaptation à la situation de communication</p> <p>2.2 Cohérence du texte</p> <p>2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié</p> <p>2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées</p> <p>2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale</p>	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.</p>

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

- 2.1 Adaptation à la situation de communication
 - Présenter un contenu et un point de vue pertinents
 - Utiliser des procédés textuels appropriés
- 2.2 Cohérence du texte
 - Organiser adéquatement le texte
 - Assurer la continuité, la progression et la non-contradiction des éléments du texte
- 2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié
 - Utiliser des mots ou des expressions conformes à la norme
- 2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées
 - Construire correctement les phrases et les groupes syntaxiques
 - Ponctuer correctement
- 2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale
 - Écrire les mots correctement
 - Faire les accords nécessaires dans les groupes syntaxiques et entre ces groupes
 - Appliquer les règles de la conjugaison

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide de la tâche liée aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 2 « Écrire des textes variés » : 100 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont énumérés dans le cours. Ceux qui ont été maîtrisés dans les cours précédents sont également pris en compte. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés » se tient lors d'une seule séance.

Durée : 180 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à rédiger un récit historique d'environ 400 mots. L'adulte fait évoluer un ou des personnages de sa création en prenant pour toile de fond un événement réel de l'histoire lointaine ou contemporaine.

Préparation à l'épreuve

- L'adulte choisit un événement historique parmi ceux proposés dans les consignes d'administration. S'il le désire, il peut choisir un autre sujet, mais ce dernier doit être d'une portée comparable à celle des sujets proposés et être approuvé par l'enseignante ou l'enseignant.
- L'adulte consulte différentes sources d'information pour assurer la vraisemblance de son récit historique. Sur une feuille de notes fournie dans le document *Préparation à l'épreuve*, il inscrit les renseignements utiles à la rédaction de son texte, qu'il fera en salle d'évaluation. Pour assurer une évaluation équitable de la compétence, la feuille de notes ne doit faire l'objet ni de commentaires ni d'une évaluation de la part de l'enseignante ou de l'enseignant. Sa préparation terminée, l'adulte remet son document à l'enseignante ou à l'enseignant, qui achemine la feuille de notes à la salle d'évaluation.

L'outil de collecte de données

- Production écrite

Le matériel autorisé

- Feuille de notes*
- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

Tous les documents sont en version papier.

Aucun document maison (notes de cours, grammaire, etc.) ou document essentiellement destiné à guider la démarche de réalisation de la tâche ou à présenter une méthode de révision et de correction n'est autorisé.

* La feuille de notes doit être approuvée par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation. Celle-ci doit être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Toute feuille de notes qui contient du texte rédigé d'avance sera retirée.

L'outil de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁴. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier à partir d'un autre événement historique.

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue d'enseignement

Cours
Faire le récit d'une page d'histoire
FRA-4102-1

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Récit historique (100 %)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
2.1 Adaptation à la situation de communication	Présente un contenu et un point de vue pertinents, et le fait de façon personnalisée 20	Présente un contenu et un point de vue pertinents 16	Présente un contenu et un point de vue généralement pertinents 12	Présente un contenu et un point de vue peu pertinents 8	Présente un contenu et un point de vue très peu pertinents 4	___/30
	Utilise des procédés textuels appropriés, variés et efficaces 10	Utilise des procédés textuels appropriés 8	Utilise des procédés textuels généralement appropriés 6	Utilise des procédés textuels peu appropriés 4	Utilise des procédés textuels très peu appropriés 2	
2.2 Cohérence du texte	Respecte les règles de la cohérence textuelle et fait habilement progresser son récit 20	Respecte les règles de la cohérence textuelle 16	Respecte généralement les règles de la cohérence textuelle 12	Respecte peu les règles de la cohérence textuelle 8	Respecte très peu les règles de la cohérence textuelle 4	___/20
2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié	Utilise un vocabulaire conforme à la norme, juste et varié 5	Utilise un vocabulaire conforme à la norme 4	Utilise un vocabulaire généralement conforme à la norme 3	Utilise un vocabulaire peu conforme à la norme dont plusieurs mots sont incorrects ou répétés de façon abusive 2	Utilise un vocabulaire très peu conforme à la norme 1	___/5

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Récit historique (100 %) (Suite)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation \ Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée				Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable				Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée				Note	
	Construction des phrases et ponctuation appropriées																			
2.4	Construit et ponctue les phrases sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs				Construit et ponctue les phrases en faisant peu d'erreurs			Construit et ponctue les phrases de façon généralement correcte				Construit et ponctue les phrases en faisant de nombreuses erreurs			Construit et ponctue les phrases en faisant de très nombreuses erreurs				___/25	
Points	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	12	10	7	4	1	0		
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																			
450 ou plus	0-2	3	4	5-6	7-8	9-11	12-13	14	15-16	17	18-19	20-21	22	23-24	25	26-27	28	29 ou plus		
400-449	0-1	2-3	4	5	6-7	8-9	10-11	12	13-14	15	16	17-18	19-20	21	22	23-24	25	26 ou plus		
350-399	0-1	2	3	4	5-6	7-8	9-10	11	12	13	14	15	16	17-18	19	20	21	22 ou plus		
320-349	0	1	2	3	4-5	6-7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19 ou plus		

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Récit historique (100 %) (Suite)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée			Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable			Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée				Note
	2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale																
	Orthographe les mots sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs			Orthographe les mots en faisant peu d'erreurs			Orthographe les mots de façon généralement correcte			Orthographe les mots en faisant de nombreuses erreurs			Orthographe les mots en faisant de très nombreuses erreurs				___/20
Points	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	9	8	6	4	2	0	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																
450 ou plus	0-2	3-4	5-6	7-8	9-11	12-13	14-15	16-17	18-19	20-21	22-23	24	25	26-27	28	29 ou plus	
400-449	0-1	2-3	4-5	6-7	8-9	10-11	12-13	14-15	16	17-18	19	20	21	22-23	24	25 ou plus	
350-399	0-1	2	3-4	5-6	7-8	9	10	11-12	13-14	15-16	17	18	19	20	21	22 ou plus	
320-349	0-1	2	3	4-5	6	7-8	9-10	11	12	13	14	15	16	17	18	19 ou plus	
											Total des points obtenus :						___/100
											Note pour la compétence 2 :						___/100

Notes : Un texte qui contient moins de 320 mots n'est pas corrigé et la note « 0 » est attribuée.

La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

